
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 184 Mittwoch, 22.09.2004 122. Jahrgang

1. *Débitrice:* **O. Joliat SA**, Chemin de la Tuilerie,
2853 **Courfaivre**
2. *Concordat confirmé le:* 09.08.2004
3. *Remarques:* Le Juge soussigné porte à la connaissance des intéressés que, par jugement du 9 août 2004, il a homologué le concordat par abandon d'actifs proposé à ses créanciers par O. Joliat SA, 2853 Courfaivre.

Tribunal de Première Instance Juge civil
2900 Porrentruy

(00076457)